



Communication et organisation

21 | 2002

Espace et communication dans les organisations

Analyse sémiotique des concepts de Patrice Flichy. De « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage », « cadre de référence socio-technique » dans le processus d'appropriation d'une nouvelle technologie

Martine Arino



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2693>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.2693](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2693)

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2002

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Martine Arino, « Analyse sémiotique des concepts de Patrice Flichy. De « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage », « cadre de référence socio-technique » dans le processus d'appropriation d'une nouvelle technologie », *Communication et organisation* [En ligne], 21 | 2002, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2693> ; DOI : [10.4000/communicationorganisation.2693](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2693)

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Presses universitaires de Bordeaux

Analyse sémiotique des concepts de Patrice Flichy. De « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage », « cadre de référence socio-technique » dans le processus d'appropriation d'une nouvelle technologie

Martine Arino

Introduction

- 1 Aujourd'hui l'accumulation d'innovations scientifiques et techniques marque une nouvelle étape dans la transformation culturelle des sociétés occidentales, influençant notre représentation du monde.
- 2 Patrice Flichy propose une réflexion sur le processus d'innovation avec les notions de « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage » et « cadre socio-technique ». Il dénonce avec talent dans son ouvrage *L'innovation technique : récents développements en sciences sociales : vers une nouvelle théorie de l'innovation*,¹ le déterminisme technique et la nécessité de repenser les rapports entre la technique et la société. Il convient selon lui d'articuler le mouvement technique et le mouvement social dans un jeu de médiation entre deux champs grâce à l'utopie fondatrice de toute innovation. Ainsi, « on peut parler d'un cadre de fonctionnement et d'un cadre d'usage qui sont unis par des liens analogues à ceux qui associent le signifié et le signifiant en sémiologie. J'appelle cadre socio-technique l'union du cadre de fonctionnement et du cadre d'usage.

- 3 Si l'on garde l'analogie avec la sémiologie, le cadre socio-technique est de même nature que le signe. »²
- 4 Nous suivons l'invitation de l'auteur dans un positionnement épistémologique différent, celui de la sémiotique scientifique peircienne. Nous examinerons si le cadre socio-technique est de même nature que le signe et, si oui, dans quelle catégorie il est incorporé.
- 5 Nous nous pencherons dans une première partie sur les différents concepts de P. Flichy sans prétendre les épuiser, pour exposer dans un deuxième temps les fondements de la sémiotique de Peirce et terminer par le gain d'intelligibilité que celle-ci peut apporter aux concepts du sociologue.

« Cadre d'usage », « cadre de fonctionnement » et « cadre de référence socio-technique »

- 6 Pour appréhender la complexité des interactions entre la diffusion des techniques et la dynamique du changement social, il faut étudier les représentations mentales des utilisateurs.
- 7 Le sociologue reprend ainsi la distinction³ de Goffman⁴ de « cadre naturel » et de « cadre social », qu'il prolongera dans ses notions de fonctionnement et d'usage.
- 8 Patrice Flichy identifie les différents moments d'une innovation qu'il classe en fonction de l'ajustement entre « le cadre de fonctionnement » et « le cadre d'usage », pour terminer sur un compromis stable « le cadre socio-technique ».

Le « cadre de fonctionnement », « le cadre d'usage »

- 9 Le démarrage d'une innovation est une phase d'élaboration, décrite comme un moment d'ajustement, empiriste, « de descriptions abstraites de processus ». ⁵ « Dans ces différentes phases d'élaboration d'un cadre de fonctionnement, il y a très souvent des opérations de transfert, de passage, de médiation, de traduction. » ⁶ Dans ce premier temps, la technologie nouvelle n'existe pas pour la société.
- 10 Le concepteur se pose « la question des usages en deux temps distincts, usage technique d'une part, usage social de l'autre. Mais à cet usage technique peuvent correspondre plusieurs usages sociaux (...) La définition de l'usage technique et celle de l'usage social sont deux questions distinctes. L'une concerne plutôt le cadre de fonctionnement, l'autre plutôt le cadre d'usage. A l'articulation des deux cadres, on trouve également l'aspect extérieur de l'objet technique et les points de contact de l'homme et de la machine, appelés dans le domaine informatique interface homme-machine. » ⁷
- 11 Le cadre de fonctionnement correspond à l'usage technique et le cadre d'usage à celui du social. Patrice Flichy montre comment le cadre de fonctionnement est négocié par les différents acteurs, à des niveaux très différents (entre les membres d'un laboratoire, entre communautés techniques au travers d'articles, de communications entre les fabricants et en dernier lieu entre les usagers). « Ce cadre d'usage n'est pas seulement l'affaire des usagers ou des services de marketing, mais également celle des inventeurs. Chacun des acteurs imagine un cadre d'usage abstrait pour reprendre l'expression de Simondon et de la négociation sort un cadre concret. » ⁸

- 12 Chaque acteur va lutter pour donner à l'objet le sens qui conduit à sa propre représentation d'un avenir meilleur. Ainsi, les deux cadres ne peuvent être séparés et deviennent médiatisés. « Dans ce jeu d'élaboration successive du cadre d'usage, il existe deux lieux de médiation importants, l'équipe-projet et les premiers sites où l'artefact est utilisé. »⁹

Le « cadre de référence socio-technique »

- 13 Du consensus entre technique et social émerge le cadre de fonctionnement, l'appropriation sociale de l'innovation où le temps social est beaucoup plus long que le temps technique. C'est alors qu'il s'établit une médiation entre les cadres à travers l'utilisateur. La technique nouvelle sera adoptée si les utilisateurs parviennent à lui donner une signification, ils vont alors créer une norme, une loi.
- 14 Ce troisième moment est le « cadre de référence socio-technique » où « l'innovation ne devient stable que si les acteurs techniques ont réussi à créer un *alliage* entre le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage. Comme dans tout alliage, la force de l'articulation est telle qu'on ne peut plus retrouver les composantes initiales dans le produit final. Le cadre socio-technique n'est pas la somme du cadre de fonctionnement et du cadre d'usage, mais une nouvelle entité. »¹⁰ « Toutefois, il est essentiel d'avoir bien conscience que nous ne nous situons pas dans un modèle univoque de déterminisme technique ou social... L'alliage entre les deux est construit par une série de médiations. »¹¹
- 15 La définition de la notion de cadre vient bien rejoindre celle de l'école de Palo Alto : le sens d'une communication dépend fondamentalement du « cadre » dans lequel on la considère. Aussi, l'on ne peut les dissocier sans en altérer la communication, parce qu'ils correspondent aux prémisses de l'émergence du sens.
- 16 Le problème méthodologique soulevé par Flichy est de saisir d'un même mouvement de pensée, social, technique et référence socio-technique.

Penser ensemble le technique et le social : le défi méthodologique

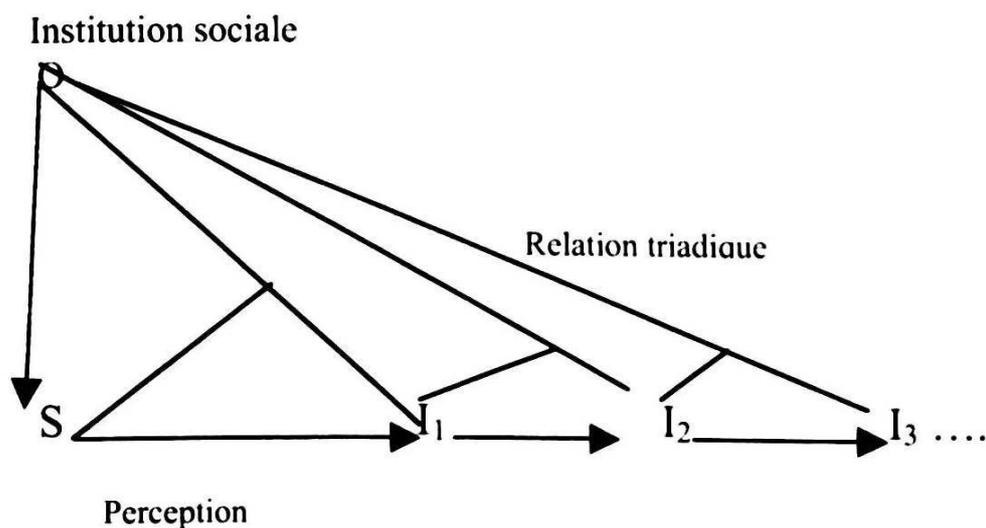
- 17 Thierry Bardini écrit à ce sujet : « En reprenant (très certainement par souci heuristique) la dichotomie de Goffman et en la traduisant en termes de « social » et de « technique ». Flichy pourrait donner l'impression que le technique vient à remplacer le naturel de Goffman... »¹² Bardini met ainsi en exergue une aporie : « ...la question restante concerne alors le défi méthodologique que constitue l'effort d'analyse de situation où technique et société se redéfinissent et se reconstruisent simultanément. En clair, il me semble difficile de soutenir une méthodologie qui tenterait de décrire de manière simultanée la définition du technique et du social à partir de représentations catégorisées par ces mêmes catégories. »¹³
- 18 Le signe peircien permet de relever ce défi en individualisant les rapports de chaque interprétant à un quelconque objet de connaissance, en fonction de son implication personnelle dans les institutions de la signification qui règlent les rapports entre signes et objets. Notre problématique traitera les déterminations de la connexion signe/objet.
- 19 La théorie sémiotique fait apparaître comment les deux corrélats Objet et Interprétant sont liés à l'objet d'expérience directe.

La sémiotique triadique de Charles Sanders Peirce :

- 20 Le fondateur de la sémiologie est Ferdinand de Saussure (1857-1913), qui plaçait au cœur de ses préoccupations la linguistique en affirmant que « tous les signes doivent être compris sur le modèle du signe linguistique, et que toute la sémiologie doit être calquée sur le modèle de la linguistique. »¹⁴ « ...la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous. »¹⁵ La langue fournit pour la sémiologie, le modèle d'analyse en divisant le signe¹⁶ en deux parties ; le signifiant (aspect phonique) et le signifié (aspect sémantique). Les théories sémiologiques de R. Barthes, de L. Hjelmslev¹⁷ et de A. J. Greimas¹⁸ hériteront de ce binarisme.
- 21 La sémiotique de Charles Sanders Peirce (1839-1914) se distingue de la sémiologie en définissant le signe de manière triadique, elle est « la doctrine quasi-nécessaire ou formelle des signes et la logique dans son sens général, n'est qu'un autre nom de la sémiotique. »¹⁹
- 22 Afin de répondre à l'invitation de P. Flichy : « le cadre socio-technique est de même nature que le signe », nous allons exposer la définition du signe triadique.

Le signe triadique peircien :

- 23 R. Marty a relevé plus de soixante-dix définitions du signe dans les écrits de Peirce. Nous choisissons la plus simple car elle convient à notre propos du moment.
- 24 Vers 1897, Peirce définit le signe de la manière suivante : « Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. » (CP 2 228).



- 25 L'interprétant est dans un premier temps (I₁) une connexion déjà-là entre le signe et l'objet, instituée par la culture et intériorisée à des degrés différents (I₂, I₃,...) par les membres de la communauté. Tout signe est triadique, c'est à dire qu'il nécessite la coopération de trois instances qui sont le signe S (ce qui représente), l'objet O (ce qui est représenté) et l'interprétant I (l'esprit) qui produit leur relation ; cette coopération est obtenue par le jeu de deux déterminations successives (les flèches du schéma sont des

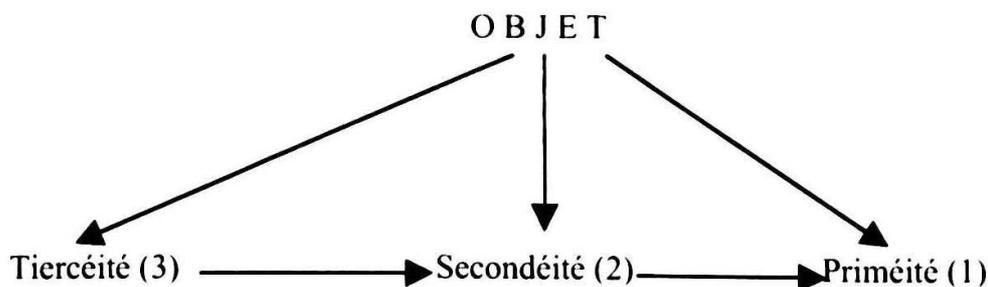
déterminations), du signe S, par l'objet O et de l'interprétant I, par le signe S, de façon que I soit déterminé par O à travers S (le Signe représente la relation triadique qui lie S,O et I).

- 26 De plus, on observe que puisque I est déterminé par O, il devient d'une certaine manière un signe de O au même titre que S et est donc susceptible de déterminer un nouvel interprétant et ainsi de suite. On rentre donc nécessairement dans un processus d'interprétation indéfini ; I_1, I_2, I_3, \dots (en l'état actuel de la conceptualisation).
- 27 Dans *L'Algèbre des signes. Formalisation et extension de la sémiotique de C.S. Peirce*²⁰ l'auteur démontre que la sémiotique de Peirce ne nécessite qu'une seule hypothèse, celle d'une théorie de la perception. C'est aussi ce qui la distingue de la sémiologie de Saussure et Hjemslev.

Les modes d'être

- 28 Tout d'abord, nous décrivons comment se forme un phanéron :
- 29 1) Par l'organisation de stimuli sous forme de configuration perceptive (qualités de sentiment).
- 30 2) Par l'activité de l'esprit qui lui donne une substance grâce à la mémorisation des sentiments (jugements perceptuels).
- 31 Décomposition du phanéron par les catégories ou modes d'être²¹ :
- 32 La priméité est la catégorie de la qualité, du possible.
- 33 La secondéité est la catégorie du fait, de l'existant.
- 34 La tiercéité est la catégorie du concept, de la loi.
- 35 Comme le représente le graphique, ces catégories²² sont hiérarchisées, la secondéité présuppose la priméité, la tiercéité présuppose la secondéité et la priméité.
- 36 Il ressort que le signe est divisé suivant les trois trichotomies du signe (le signe en lui-même), de l'objet (le signe par rapport à son objet) et de l'interprétant (le signe dans sa relation avec l'interprétant qui le renvoie à son objet). Ces trichotomies sont à la base de notre méthodologie. La combinaison entre triade et phénoménologie donne trois trichotomies.

Décomposition du phanéron par les catégories ou modes d'être.



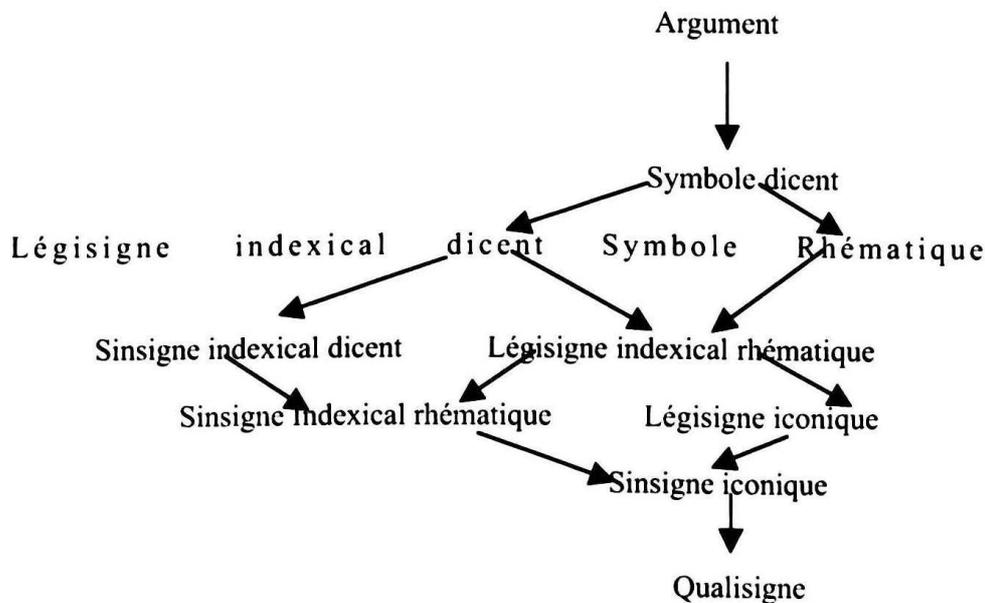
Les trichotomies de l'objet, du signe, de l'interprétant :

- 37 L'objet, le signe et l'interprétant sont divisés en trois trichotomies.

- 38 L'objet peut être : un symbole, un indice, une icône.
 39 Le signe peut être : un légisigne, un sinsigne, un qualisigne.
 40 L'interprétant peut être : argument, dicent, rhème.²³
 41 La combinaison entre triade et phanéroscopie²⁴ donne le tableau suivant :

	Priméité	Secondéité	Tiercéité
Trichotomie du Signe	Qualisigne (1,1)	Sinsigne (1,2)	Légisigne (1,3)
Trichotomie de l'Objet	Icône (2,1)	Indice (2,2)	Symbole (2,3)
Trichotomie de l'Interprétant	Rhème (3,1)	Dicisigne (3,2)	Argument (3,3)

- 42 Lecture du tableau :
 43 Le premier chiffre « 1 » représente la trichotomie du signe, le chiffre « 2 » représente la trichotomie de l'objet, le chiffre « 3 » représente la trichotomie de l'interprétant.
 44 La catégorie phanéroscopique de la priméité est représentée par le deuxième chiffre « 1 », la catégorie de la secondéité par le chiffre « 2 », et la tiercéité par le chiffre « 3 ».
 45 La combinaison du signe triadique avec les modes d'être possibles de chacun de ses éléments amène à la « triphénoménologie » des signes dont l'organisation relationnelle est celle du treillis. A partir de ce tableau, Robert Marty a démontré que ces affinités recouvraient une schématisation des dix classes dans laquelle sont visibles les relations qu'elles entretiennent. Les possibilités combinatoires sont régies par des règles, celles qui gouvernent les classes de signes. Robert Marty les constitue en treillis.
 46 Les flèches « représentent des présuppositions logiques, donc chacune des classes renferme toutes celles avec lesquelles elle est en relation dans la structure »²⁵.
 47 L'appellation donnée est celle de : « **treillis des classes de signes** ».



- 48 Nous allons expliciter chaque classe dans une troisième partie en prenant appui sur les propos de P. Flichy.

Architectonique du « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage » et « cadre de référence socio-technique » :

La classe de signe de la qualité :

Première classe : le qualisigne

- 49 La qualité est un « sentiment »²⁶, modèle de l'objet technique, début de la création d'une innovation. C'est l'intuition du concepteur « pour réaliser une appropriation personnelle, il relie le nouveau dispositif technique à son expérience antérieure, à ses sensations et ses modes d'action familiers, à ses modes de raisonnement où se mêlent toujours l'induction logique, cartésienne (exigée par toute technologie et pas seulement par l'informatique) et rintuition... »²⁷
- 50 Peirce (2 254) « ...un signe d'essence, c'est à dire un rhème. » Elle (la qualité) renvoie pour son interprétation simplement à elle-même.

Les classes de signe d'expérience :

Deuxième classe : le sinsigne iconique

- 51 Un sinsigne iconique est une chose ou un événement particulier qui est signe. L'icône introduit l'idée de ressemblance. Il s'agit ici de l'interface homme/machine, l'écran par exemple.
- 52 « C'est un objet d'expérience qui possède une qualité (ou un ensemble de qualités) dont la présence à l'esprit d'un autre objet qui possède aussi cette qualité (ou cet ensemble de qualités). »²⁸ Peirce (2 255) « ...il matérialisera un qualisignc ».

Troisième classe : le sinsigne indexical Thématique.

- 53 « C'est un objet d'expérience directe qui dirige l'attention sur un autre objet avec lequel il est en connexion réelle. »²⁹ « Chacun des acteurs imagine un cadre d'usage abstrait pour reprendre l'expression de Simondon et de la négociation sort un cadre concret. »³⁰ Ce cadre va être un index du cadre technique et d'usage. C'est donc la matérialisation de l'accord entre les différentes possibilités qu'offrent la technique et l'usage (manuel d'utilisation).

Quatrième classe : le sinsigne dicent

- 54 Un sinsigne dicent renvoie pour son interprétant aux éléments du contexte. « ... est un objet d'expérience directe qui dirige l'attention sur un autre objet auquel il est réellement connecté au moyen de qualités communes et apporte de ce fait des informations sur les qualités que possède cet objet. »³¹ Il existe toujours des possibilités d'usages auxquelles les concepteurs n'avaient pas pensé.
- 55 Cette classe de signe renvoie à l'action des usagers décrite par le sociologue, « l'activité de l'usager tacticien constitue une sorte de braconnage. »³²

Les classes de signe de loi

Cinquième classe : le légisigne indexical dicent.

- 56 Il « est défini par la donnée d'un objet d'expérience et d'une loi qui prescrit les qualités de cet objet qui pourront susciter dans l'esprit l'idée d'un objet semblable (c'est à dire d'un objet qui possède ces qualités). Cet objet d'expérience est un sinsigne iconique particulier appelé réplique³³ du légisigne iconique. »³⁴ « Les conflits ne touchent pas seulement le cadre de fonctionnement, mais aussi le cadre d'usage... »³⁵ « Chacun de ces conflits ne correspond qu'à une appréhension partielle de l'objet technique, à tel ou tel élément de son fonctionnement ou de son usage. Aussi leur résolution ne peut-elle être assurée localement, elle doit être organisée globalement. »³⁶ Les signes de loi de l'innovation émergent.

Sixième classe : Le légisigne indexical rhématique.

- 57 « Le légisigne indexical rhématique est défini par la donnée d'un objet d'expérience et d'une loi qui prescrit par quelle connexion réelle cet objet dirigera l'attention sur un autre objet. Cet objet d'expérience est un sinsigne indexical rhématique d'un genre particulier appelé réplique du légisigne indexical rhématique. »³⁷ « A l'issue de ces médiations, le cadre socio-technique se solidifie et l'on assiste à un verrouillage socio-technique. »³⁸ Patrice Flichy appelle ce troisième moment de l'innovation celui de l'objet frontière.³⁹ Les différents interprètes ont intériorisé le fonctionnement de la nouvelle technique.

Septième classe : le légisigne indexical dicent.

- 58 « Un légisigne indexical dicent est défini par la donnée d'un objet d'expérience et d'une loi qui prescrit par quelle connexion réelle cet objet dirigera l'attention sur un autre objet

et par quelles qualités il apportera des informations sur cet objet. Cet objet d'expérience est un sésigne indexical dicent d'un genre particulier appelé réplique du légisigne indexical dicent. »⁴⁰ Les usages de la nouvelle technique vont se modifier dans le temps au fur et à mesure de son appropriation, l'innovation continuera à se développer.

Huitième classe : Symbole rhématique.

- 59 « Un symbole rhématique est défini par la donnée d'un objet d'expérience et d'une loi qui prescrit les qualités de cet objet qui sont conventionnellement associées à un concept général, c'est à dire à une classe d'existants ou de faits. »⁴¹ Le symbole renvoie à l'objet en vertu d'une convention. « La suite de ces différentes médiations qui vont transformer le cadre s'apparente à une norme sociale ou à une convention qui peut dans certains cas prendre une forme juridique. »⁴² C'est aussi le nom donné à l'innovation : il note le lien entre le nom de l'objet technique et ses usages.

Neuvième classe : le symbole dicent.

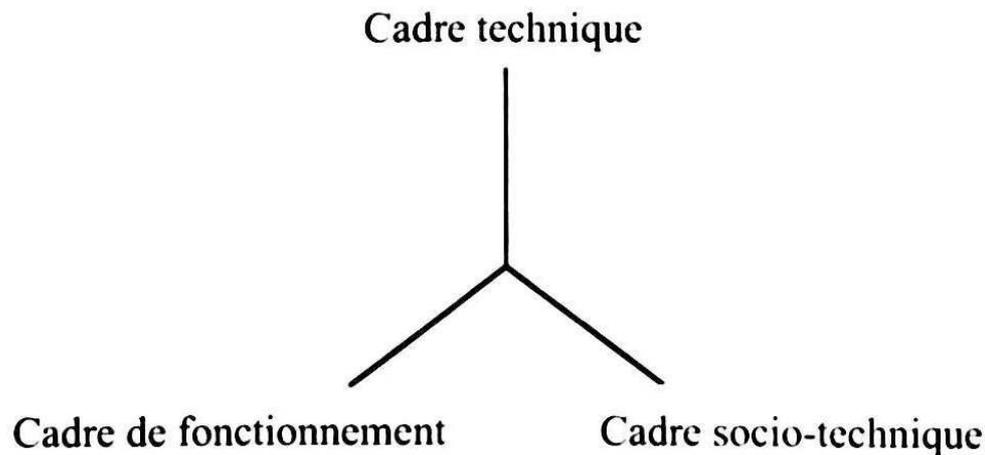
- 60 « Un symbole dicent est défini par la donnée d'un objet d'expérience et de lois qui prescrivent les qualités de cet objet qui sont conventionnellement associées à des concepts généraux dont l'un est une classe de faits et les autres les classes d'existants concernés par ces faits. »⁴³
- 61 Il s'agit de la définition de P. Flichy du cadre de fonctionnement et d'usage que nous avons développée en première partie de l'article.

Dixième classe : L'argument.

- 62 L'argument renvoie, par son interprétation à un ensemble de règles ou de propositions logiques. « Un argument est défini par la donnée d'un ensemble de symboles dicents appelé prémisses et d'une loi qui prescrit la coexistence de cet ensemble avec un ou plusieurs symboles dicents (appelés conclusions). Ces derniers sont relatifs à des classes d'existants et de faits explicitement ou implicitement représentés dans les prémices, »⁴⁴. « J'appelle cadre socio-technique l'union du cadre de fonctionnement et du cadre d'usage. »⁴⁵
- 63 Il s'agit d'une triade⁴⁶ d'arguments, l'union du « cadre de fonctionnement » et du « cadre d'usage » dans le « cadre de référence socio-technique ».

Conclusion

- 64 A l'affirmation de P. Flichy : « le cadre socio-technique est de même nature que le signe » nous ajouterons qu'il est l'action d'un signe, et que sa relation à l'objet est celle d'un symbole. Le cadre socio-technique est le signe de l'universalité, il est devenu une habitude partagée par les interprètes, c'est un argument déduit des prémisses que sont le cadre social et technique.
- 65 Ainsi, le signe globalisant⁴⁷ est une triade authentique de tiercéité.



- 66 Patrice Flichy en arrive à la conclusion suivante : « en définitive, le processus innovatif consiste à stabiliser des relations entre les différents composants d'un artefact d'une part, entre les différents acteurs de l'activité technique d'autre part. Le cadre socio-technique ordonne ces différentes relations, il permet d'ajuster les actions individuelles. »⁴⁸
- 67 Le processus d'innovation est celui de la naissance d'un nouveau signe qui est institutionnalisé dans le cadre socio-technique.
- 68 La sémiotique a permis d'apporter un éclairage à la problématique relationnelle entre « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage » et innovation. Il ne s'agit pas d'une relation chronologique mais phénoménologique.
-

BIBLIOGRAPHIE

- ARINO M, *Approche sémiotique des logiques implicationnelles du chercheur en sciences humaines*. La revue Communication & organisations, GREC/O, sous la direction de Hugues Hotier, Bordeaux, 2001.
- ARINO M. *La sémiotique dans les pratiques de communication (sous la direction de R. Marty)*. Actes du 3e Colloque Groupe de Recherche en Information et Communication (cric), l'Harmattan, 2001.
- ARINO M. pré-actes du 3e Colloque Groupe de Recherche en Information et Communication (cric) <http://www.cric-france.com/> : *Analyse sémiotique de l'incidence des NTIC sur les échanges interindividuels dans une situation de travail collaboratif*, décembre 2000.
- BARDINI T, *Changement et réseaux socio-techniques : de l'inscription à l'affordance*. Réseaux n° 76, CENT, 1996, p. 125.
- BOURDIEU P et PASSERON JC, *La reproduction*. Paris : Les éditions de Minuit, 1970.

FLICHY P, *L'innovation technique : récents développements en sciences sociales : vers une nouvelle théorie de l'innovation*. Paris : La découverte, 1995.

GOFFMAN E, *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit, 1991.

LOURAU R. *L'analyse institutionnelle*. Paris : Les éditions de Minuit, Coll.

Arguments, 1970.

MARTY C et MARTY R, *99 réponses sur la Sémiotique*. Réseau Académique de Montpellier, Montpellier : CRDP/CDDP, 1992.

MARTY R. *L'Algèbre des signes. Formalisation et extension de la sémiotique de C.S. Peirce*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Perpignan, 1987.

MORIN E. *Introduction à la pensée complexe*. Paris: ESF, 1990.

Site web; http://come.to/robert_marty.

TZVETAN T, *Théories du symbole*. Points Essais, 1977

NOTES

1. Flichy P., *L'innovation technique : récents développements en sciences sociale : vers une nouvelle théorie de l'innovation*. La découverte, Paris, 1995.
2. Flichy P., 1995, p. 124.
3. Flichy P., 1995, p. 122
4. définition du cadre naturel et social selon Goffman : « Le premier, plus ou moins valide pour toutes les actions, les rapporte à la manipulation du monde naturel à laquelle nous nous livrons toutes les fois que nous devons faire face aux contraintes spécifiques des phénomènes naturels ; l'autre rend compte des mondes particuliers dans lesquels l'acteur se trouve engagé, mondes d'une grande diversité. Ainsi, une partie de dames est pilotée en deux sens différents : elle suppose, d'une part une maîtrise physique non d'un signe mais d'un support et. d'autre part, elle appartient à l'univers social des positions et des oppositions qui se construit au cours de la partie. Goffman E., *Les cadres de l'expérience*. Minuit. Paris. 1991. pp. 32-33.
5. Flichy P., 1996, p.252
6. Flichy P., 1996. p.251
7. Flichy P., 1996. p.258
8. Flichy P., 1996, p.255
9. Flichy P., 1996. p.255
10. Flichy P., 1996.p.256
11. Flichy P.. 1996.p.256
12. Bardini T.. *Changement et réseaux socio-techniques : de l'inscription à l'affordance*. Réseaux n°76. CENT. 1996. p. 125
13. Bardini T.. 1996. p. 144.
14. Tzvetan T., *Théories du symbole*. Points Essais, 1977, p. 336.
15. Ferdinand de Saussure F.. *Cours de linguistique générale*, Paris, 1962, p. 101.
16. Marty C. et R.. question n°18 : *Quelles sont les caractéristiques du signe saussurien* 99 réponses sur la Sémiotique, Réseau Académique de Montpellier, CRDP/CDDP. Montpellier, 1992.
17. Marty C. et R.. question n° 19 : *Quel fut l'apport de L. Hjelmslev* déjà cité. 1992.
18. Marty C. et R.. question n°20 : *Quel est l'apport d'A. J. Greimas et de l'école de Paris ?*. déjà cité. 1992.
19. Marty C. et R. question n°2, 1992.

20. Marty R, *L'Algèbre des signes. Formalisation et extension de la sémiotique de C.S. Peirce*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Perpignan. 1987
21. Bretones Georges (sous la direction de Robert Marty). *l'iconographie dynamique*, mémoire de DEA, Université de Perpignan et Montpellier, octobre 1998.
22. Charles Sanders Peirce définit ainsi ces catégories :
« En donnant à « être » le sens le plus large possible pour y inclure des idées aussi bien que des choses, des idées que nous imaginons avoir tout autant que des idées que nous avons réellement, je définirai la Priméité, la Secondéité et la Tiercéité comme suit : la Priméité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est. positivement et sans référence à quoi que ce soit d'autre. La Secondéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est par rapport à un second, mais sans considération d'un troisième quel qu'il soit. La Tiercéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est. en mettant en relation réciproque un second et un troisième: j'appelle ces trois idées catégories cénopythagoriciennes. » (8.328)
23. « ...Suivant la première trichotomie. un signe peut être appelé qualisigne, sinsigne ou légisigne... Suivant la seconde trichotomie, un signe peut être appelé icône, indice ou symbole... Suivant la troisième trichotomie, un signe peut être appelé rhème. dicent ou argument... » (2.243)
24. Marty R. et Marty C, opus déjà cité. 1992, Question n°43 : « C'est l'étude du phanéron dans le sens où tout phanéron (phanéron est synonyme de phénomène) est décomposable en trois types (catégories) de phanérons élémentaires qui permettent de le recomposer par une combinatoire appropriée. On peut à bon droit interpréter le suffixe « scopie » comme dans « radioscopie ». Procéder à la phanéroscopie d'un phanéron quelconque, c'est décomposer ce phanéron en phanérons élémentaires c'est à dire en qualités (considérées sous leur aspect monadique), en existants et faits (considérés sous leur aspect dyadique) et en lois ou concepts gouvernant ces existants et ces faits (considérés sous leur aspect triadique ou médiateur). »
25. Marty R. et Marty C, opus déjà cité, question n° 57.
26. Marty R.. Marty C, opus déjà cité, 1992. question n°46.
27. Flichy P, la découverte, 1995. p. 260
28. Marty R.. opus déjà cité. 1992. question n°47.
29. Marty R.. question n° 48, 1992.,
30. Flichy P., 1996, p.255
31. Marty R., question n° 49. 1992.
32. Flichy P., 1996, p.261
33. Nous développerons cette notion plus tard.
34. Marty R., question n° 50. 1992.
35. Flichy P., 1996. p.266.
36. Flichy P.. 1996. p.266.
37. Marty R., question n° 51, 1992.
38. Flichy P, 1996. p. 266.
39. « Pour transformer un objet-valise en un objet frontière, il y a tout un travail spécifique à effectuer. Il faut trier entre les différents projets pour ne retenir que ceux qui peuvent devenir compatibles....Il faut la construire, la négocier avec les différents acteurs concernés. Ceux-ci ne pourront participer à un projet commun que s'ils y trouvent leur intérêt. En revanche, tout n'est pas ouvert à la négociation, chaque monde a un certain nombre de spécificités qui sont au centre de son fonctionnement et que les autres partenaires ne peuvent pas remettre en cause. » 1995, p. 266.
40. Marty R.. question n°52. 1992.
41. Marty R.. question n°53. 1992.
42. Flichy P. 1996. p.256
43. Marty R., question n°53, 1992.

44. Marty R., question n°55, 1992.
45. Flichy P., 1995. p. 123.
46. Marty R., question n°40 : « C'est l'union de trois choses en une ou, ce qui est équivalent, l'union de deux choses dans une troisième chose distincte des deux premières ». 1992
47. Le signe globalisant est un signe dont la syntaxe (les différents niveaux sur le treillis) recouvre toutes les syntaxes de tous les signes relevés, il permet de rendre compte du sens de l'ensemble analysé.
48. Flichy P., 1995, p.236.
-

RÉSUMÉS

Cet article tente d'approfondir les concepts de « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage » et « cadre de référence socio-technique » du sociologue Patrice FLICHY, au moyen de la sémiotique triadique de C. S. Peirce. Cette position épistémologique nous permet d'appréhender ces concepts sous les angles de la complexité et de les penser ensemble. Nous proposerons leurs architectoniques grâce à la combinaison du signe triadique avec les modes d'être possibles de chacun de ces éléments qui nous amène à la « triphénoménologie » des signes dont l'organisation relationnelle est celle du treillis des classes de signes de Robert Marty.

This article tries to deepen the concepts of « frame of functioning », « usual frame » and « frame of sociotechnical reference » of the sociologist Patrice Flichy. thanks to the triadic semiotic of C. S. Peirce. This (epistemological) position allows us to dread these concepts under the complexity edges and to think about them together. We will propose their architectonics thanks to the combination of the triadic sign with the possible ways of being of each of these elements that bring us to the (triphénoménologie) of signs whose one relational organization is this of the lattice of sign classes of Robert Marty.

INDEX

Mots-clés : innovation, sémiotique triadique, cadre, phénoménologie

AUTEUR

MARTINE ARINO

Martine Arino, Doctorante en sémiotique et communication, sous la direction du professeur Robert Marty, chargée d'enseignement en sociologie (théories sociologiques et méthodologie d'enquête) à l'Université de Perpignan (Laboratoire de Théorie des Systèmes), membre du comité de lecture de la revue *Esprit critique*